

# Délits d'initiés chez EADS : renvoi requis contre Daimler et Lagardère

Le Monde.fr avec AFP | 28.02.2013 à 12h37 • Mis à jour le 04.03.2013 à 16h04



Le parquet de Paris a requis le renvoi en procès des groupes Daimler et Lagardère ainsi que de sept personnes, dont l'ancien coprésident d'EADS Noël Forgeard, pour délit d'initiés dans la vente de titres EADS en 2005 et 2006, a-t-on appris jeudi 28 février de source judiciaire.

Il revient désormais au juge d'instruction Serge Tournaire de décider de leur éventuel renvoi devant un tribunal correctionnel. Daimler et Lagardère ont été mis en examen pour "*délits d'initiés*" début 2011, ayant annoncé le 4 avril 2006 la vente de 7,5 % chacun du capital à des actionnaires institutionnels.

Les deux groupes sont soupçonnés d'avoir bénéficié d'informations privilégiées en vendant ces titres deux mois avant l'annonce d'un retard de six à sept mois du calendrier de livraison du très gros porteur A380, qui avait entraîné une chute du titre EADS. Le parquet a également requis le renvoi en procès de sept personnes physiques, dont M. Forgeard et son directeur commercial John Leahy.

Le parquet soutient leur renvoi pour délit d'initiés, ces personnes étant soupçonnées d'avoir vendu des titres EADS, essentiellement entre janvier et mars 2006, en ayant connaissance des difficultés des programmes de l'A350 et l'A380, a-t-on précisé, confirmant une information de Challenges.fr. En revanche, le parquet a requis un non-lieu pour le délit de diffusion d'informations fausses ou trompeuses, a-t-on ajouté.

En parallèle, l'Autorité des marchés financiers (AMF) avait un temps soupçonné de délits d'initiés 17 dirigeants, passés ou actuels, du groupe d'aéronautique, ainsi que ses actionnaires français Lagardère et allemand Daimler. Mais tous avaient été finalement blanchis en décembre 2009, le gendarme boursier estimant qu'ils n'avaient pas utilisé d'information privilégiée pour s'enrichir indûment en vendant des actions.

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/02/28/delits-d-inities-chez-eads-renvoi-en-proces-requis-contre-daimler-et-lagardere\\_1840599\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/02/28/delits-d-inities-chez-eads-renvoi-en-proces-requis-contre-daimler-et-lagardere_1840599_3234.html)